

EN BREF

ORIENTATION DES JEUNES HANDICAPÉS . Pour renforcer l'accès à l'emploi, « *il convient d'agir dès la formation des jeunes **handicapés** en les informant au mieux au moment de l'orientation sur toutes les possibilités que leur offrent leurs compétences ainsi que sur l'accessibilité des différents cursus* », a indiqué le secrétariat d'Etat à la solidarité dans un communiqué du 14 décembre, à l'occasion du lancement par le Centre d'information et de documentation jeunesse d'un nouveau service d'aide à l'orientation pour les jeunes **handicapés** d'Ile-de-France. Service qui inclut un répertoire de l'accessibilité des établissements proposant des formations dans les domaines de la banque, de la finance et de l'assurance (disponible sur www.cidj.com) et des conseillers spécifiquement formés. Nadine Morano souhaite étendre cette initiative à l'ensemble des centres d'orientation et parvenir à un état des lieux complet des établissements accessibles en France, indique le communiqué.